



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Assistants

Question écrite n° 39455

Texte de la question

M Jean-Claude Cassaing appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur le probleme des assistants titulaires des universites. Il existe, a l'heure actuelle, deux echelonnements indiciaires et celui des assistants de lettres, sciences humaines, droit et sciences economiques culmine au 7e echelon avec un indice nouveau majeure 455, alors que meme les instituteurs, eux non plus, pourtant, pas parmi les mieux remuneres, dépassent l'indice 500. De plus, les recrutements massifs d'enseignants, il y a plus de dix ans, ont cree des blocages considerables a tous les niveaux de passage, et plus particulierement en droit, lettres et sciences humaines. Les blocages internes au corps des assistants sont inacceptables et les delais, prevus par les textes pour franchir les differents echelons, ne sont meme pas respectes. Il lui demande, en consequence, quelles dispositions il entend prendre afin que les assistants puissent se voir attribuer un indice nouveau majeure superieur et puissent, plus rapidement, acceder au corps de maitres-assistants ou maitres de conference.

Données clés

Auteur : [M. Cassaing Jean-Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39455

Rubrique : Enseignement superieur: personnel

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1734